

Délégation Territoriale de MEURTHE-ET-MOSELLE

Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales

Courriel: ARS-GRANDEST-DT54-VSSE@ars.sante.fr

Téléphone : 03 57 29 02 39

Destinataire(s) :

MAIRIE DE LANEUVEVILLE DEVANT NANCY
METROPOLE GRAND NANCY

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Cuivre, Nickel, Plomb

METROPOLE DU GRAND NANCY

Commune de : LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

Prélèvement et mesures de terrain du **25/05/2021 à 13h28** pour l'ARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Nom et type d'installation : COMMUNAUTE URBAINE GRAND NANCY (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : SECTEUR 4101 LANEUVEVILLE - Mme Cholez 14 rue de la paix robinet
buanderie

Code point de surveillance : 0000000087 Code installation : 000006 Type d'analyse : D1D2

Code Sise analyse : 00148104 Référence laboratoire : LSE2105-24897 Numéro de prélèvement : 05400148115

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation respectant les exigences de qualité réglementaires en vigueur (limites et références) pour les paramètres analysés. Les teneurs en métaux ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

(PLV-05400148115 - page : 1)

Nancy, le 28 mai 2021

Pour la Directrice Générale,
Le Chef du service VSSE



Karine THEAUDIN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Oligo-éléments et micropolluants minéraux</i>						
Nickel	<5	µg/L		20,0		
Cuivre	0,048	mg/L		2,0		1,0
Plomb	<2	µg/L		10,0		

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1